

Bureau d'Audience publiques
sur l'Environnement

Présentation d'un mémoire

Projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan
par Hydro-Québec

C'est en mon nom personnel et en celui de tous les jeunes partageant mon opinion que nous présentons ce mémoire. Nous, votre relève, souhaitons exprimer notre position sur le passage éventuel d'une ligne à haute tension dans notre localité. Étudiant en art à l'Université du Québec à Montréal, j'ai également complété mes études en sciences pures au niveau collégial. Je travaille également à l'Auberge du Lac-À-La-Loutre qui se trouve tout près de chez-moi. Comme la plupart des étudiants d'Huberdeau, j'ai vécu mon enfance entouré de ces magnifiques montagnes et je ne peux m'empêcher de revenir les retrouver une fois la semaine terminée. L'air pur de ces montagnes, le charme paisible et la beauté du paysage sont d'autant de raisons qui nous poussent à revenir nous ressourcer en ces lieux semaines après semaines.

C'est donc moi qui ai été délégué pour présenter ce mémoire, puisque le fait d'exprimer notre opinion sur ce projet d'Hydro-Québec revêt pour moi et pour nous tous une importance capitale. Il n'est toutefois pas simple de s'élever contre cette société d'état, cette puissance nationale devant laquelle nous sommes si fiers en tant que Québécois, mais tellement déçu en tant que citoyens ayant appris les manières de faire de cet immense empire de l'électricité. Ce combat n'est pas sans rappeler celui de David contre Goliath. Néanmoins, l'implication et la détermination de tant de gens montre bien l'intérêt que nous portons à la protection de notre environnement.

Notre opinion sur le passage éventuel de cette ligne électrique est claire: nous sommes totalement en désaccord avec le projet d'Hydro-Québec, principalement en raison de la pollution (environnementale et visuelle) qui aura un impact indéniable sur notre belle nature, des effets néfastes des champs électromagnétiques sur les habitants vivant à proximité de la ligne électrique, de l'impact sur l'économie touristique de notre village et des conséquences sur le développement démographique de notre région. Ce ne sont là que les arguments identifiables en étudiant le projet d'Hydro-Québec en surface, sans tenir compte de tous les retentissements futurs possibles. Nous nous opposons donc à un tracé qui viendrait déséquilibrer et masquer notre environnement, appauvrir notre communauté et réduire notre qualité de vie.

Tout d'abord, il est important de spécifier que le Lac-À-La-Loutre est un des lacs les plus purs au Québec. En effet, le Lac-À-La-Loutre est un lac de tête -c'est-à-dire qu'aucun autre cours d'eau important ne s'y déverse- ainsi qu'un lac de source et de souche, qui se forme à partir de sources descendant des montagnes et des sources souterraines contenu dans la nappe phréatique. En plus d'être situé dans un paysage enchanteur où les touristes et les habitants du village aiment se baigner et pêcher, le Lac-À-La-Loutre est aussi le réservoir d'eau potable du village d'Huberdeau. Ce n'est donc pas qu'un lac ordinaire, il s'agit de notre lac. Ce précieux bassin d'eau risque toutefois d'être corrompu par le passage de cette ligne électrique.

Nous sommes nés dans une société qui commençait à s'éveiller aux conséquences néfastes de la pollution sur l'environnement. Notre génération fut donc énormément sensibilisée aux moyens de contrer la pollution: recyclage, réutilisation, usine de filtration et constructions propres sans effet sur l'environnement. Évidemment, l'idée d'une société propre et sans pollution reste utopique, mais nous avons néanmoins réalisé un progrès certain à ce point de vue. Toutefois, le fait qu'Hydro-Québec veuille ériger d'énormes pylônes à proximité d'un lac d'eau potable semble pour le moins paradoxal. Effectivement, d'une part le gouvernement prône l'importance de prendre soin de notre environnement et d'autre part, une institution nationale fait fi de l'impact irréversible qu'aurait la construction d'une ligne électrique sur l'éco-système de notre milieu. Purement et simplement paradoxal. Le tracé retenu par Hydro-Québec pour le passage de cette ligne traverse quatre ruisseaux se jetant directement dans le Lac-À-La-Loutre. Les défoliants utilisés par Hydro-Québec s'infiltreront dans le sol et atteindront rapidement la nappe phréatique, causant ainsi la contamination du lac et des puits des résidents. Bien qu'Hydro-Québec affirme qu'il s'agit là du tracé le moins dommageable pour l'environnement, permettez-nous de remettre en question le travail fait par leurs environnementalistes. Afin de calmer notre énervement, Hydro-Québec a décidé d'effectuer une optimisation du tracé, en passant plus loin du Lac-À-La-Loutre. Ne serait-ce pas là simplement déplacer le problème en détruisant d'autres cours d'eau et en causant d'autres dommages tout aussi importants? La détérioration de notre belle nature est un problème qui nous touche considérablement et c'est afin de la préserver intacte que nous nous impliquons dans cette noble cause.

La pollution environnementale est un argument de taille, mais que dire de la pollution visuelle? Nous vivons dans un monde où les arts et les apparences sont fort exploités. En tant qu'étudiant en art, il m'est très difficile d'accepter qu'Hydro-Québec défigure ainsi le visage de notre majestueuse forêt de feuillus et de conifères. Nous avons tous des yeux pour voir et l'apparence de nos magnifiques montagnes, de nos lacs et, en somme, de notre environnement en serait indubitablement transfigurée. Ces forêts sont le coeur de nos vies, elles sont si représentatives des Laurentides avec leurs couleurs automnales extraordinaires et purifient l'air que nous respirons. Nos forêts font donc la renommée des Laurentides et l'envie des résidents des grandes villes qui n'ont pas la chance de pouvoir les contempler tous les jours. La ville offre bien sûr d'autres avantages que la campagne n'a pas, mais elle n'offre certainement pas cette splendeur naturelle. Nous avons choisi de vivre en campagne principalement pour y admirer ce beau paysage de nos fenêtres et non pas pour y voir d'énormes pylônes métalliques s'élevant au-dessus de nos forêts. Nous ne souhaitons nullement voir nos campagnes devenir des "villes" où la pollution visuelle empoisonne l'existence de ses habitants. Il serait dommage qu'un jour la belle villégiature de nos campagnes soit considérée comme étant en voie d'extinction. Il s'agit là d'une extrapolation des faits, mais notre inquiétude est belle et bien réelle, surtout que nous nous interrogeons toujours sur la nécessité de cette ligne qui rejoindrait l'Outaouais. Ces forêts sont en quelque sorte l'héritage que nous ont laissé nos ancêtres et nous souhaitons les garder intactes, comme eux ils en ont pris grand soin.

Dans un autre ordre d'idées, considérons maintenant le côté économique de cette question. Notre région étant considérée comme étant à vocation touristique, il est normal d'y retrouver des auberges, des terrains de camping, des bassins de pêche, des sentiers de marche et de ski de fond... Situé non loin du Mont-Tremblant, nous croyons que notre village ainsi que notre économie pourrait bénéficier du développement touristique amorcé dans cette région. Toutefois, en envisageant le passage d'une ligne électrique aux abords de nos bassins de pêches, de nos auberges,

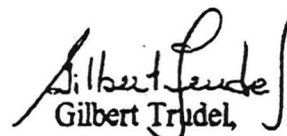
de nos sentiers et de nos terrains, il est évident que les répercussions économiques ne devraient pas tarder. L'Auberge du Lac-À-La-Loutre a d'ailleurs axé sa publicité sur la beauté de ce site enchanteur en invitant les touristes à «découvrir un lieu calme et paisible et un site exceptionnel». Évidemment, il serait inutile de spécifier que des pylônes électriques massifs modifieraient quelque peu le "charme" du paysage. Ce sont les petits commerces qui font vivre l'économie touristique de notre région et donnent des emplois aux jeunes étudiants. Le passage de cette ligne électrique ralentirait inmanquablement notre économie et créerait un effet d'enchaînement: la ligne électrique éloignera les touristes, qui ne dépenseront plus dans nos commerces, dont le chiffre d'affaire chutera et occasionnera une diminution de leur personnel en abolissant des emplois, ce qui obligera les jeunes étudiants à trouver des emplois ailleurs et peut-être même à s'exiler définitivement dans les grandes villes. Dans la même veine, nos terrains perdront de leur valeur immobilière et la ligne découragera les acheteurs potentiels à venir s'établir dans notre petite communauté. En somme, le passage de cette ligne électrique ferait souffrir énormément l'économie de notre village. Ce que nous déplorons d'ailleurs de la part d'Hydro-Québec, c'est qu'ils n'aient pas pris la peine de nous informer plus tôt de la possibilité de faire passer cette ligne dans notre comté. Nous souhaitons donc faire valoir notre désaccord au même titre que les autres municipalités environnantes. Le cas d'Huberdeau n'est pas un cas isolé, il s'agit plutôt de la réalité de plusieurs municipalités s'alliant afin de contrer les desseins d'Hydro-Québec. Ce sont donc aussi pour toutes nos craintes économiques et démographiques découlant de l'éventuel passage de cette ligne que nous nous opposons ardemment à ce projet d'Hydro-Québec, en brandissant bien haut notre Bouclier Laurentien.

Dans une autre optique, étudions les effets néfastes qu'engendreraient le passage de cette ligne à proximité des résidences des gens au point de vue scientifique. En effet, ayant moi-même étudié la physique et la biologie en sciences pures, j'ai donc acquis plusieurs connaissances sur les effets des champs électromagnétiques. À ce jour, deux courants d'idées sont envisageables à ce sujet: certains chercheurs prétendent que les effets des champs magnétiques créés par un courant électrique dans un fil conducteur rectiligne sont négligeables, tandis qu'un deuxième groupe de scientifiques s'opposent totalement au premier en affirmant que ces champs électromagnétiques auraient des conséquences très dommageables sur le corps humain. Évidemment, ces deux courants d'idée divergent l'un de l'autre, mais ne vaut-il pas mieux prévenir en ne s'exposant à aucun risque plutôt que guérir si les répercussions du champ électromagnétique étaient finalement de nature maligne? Plusieurs recherches concordent néanmoins et présentent des preuves irréfutables: le champ magnétique naturel de la terre varie entre 0,13 et 0,18 mG, tandis que celui d'une ligne à haute tension de 400.000V peut atteindre 160 mG bien que la valeur admise à ne pas dépasser a été établie à 2 mG par les chercheurs. Le champ électrique alternatif naturel émis par la terre a été évalué entre 0,010 et 0,013 V/m alors que celui déterminé à proximité de ligne à haute tension atteint les 10.000 V/m. De plus, les rapports des dernières études faites chez l'Homme montrent l'apparition de nombreux troubles biologiques chez l'individu exposé à ces champs électromagnétiques. Ces études révèlent à partir de modèles expérimentaux scientifiques des effets biologiques incontestés tels que la modification du rythme circadien, perturbations des flux d'ions calciques in vitro (cellules nerveuses et neurotransmetteurs), perturbations physiologiques de la glande pinéale et des défenses immunitaires du corps humain, perturbation au niveau du système nerveux, modification génétique et risque de cancers et de leucémies. Hydro-Québec se montre toutefois rassurant en nous certifiant qu'en construisant sa ligne à 300 mètres de nos maisons, les effets en seraient pratiquement nuls. Cette ligne condamnerait pourtant l'accès à nos forêts où nous serions alors exposés à son champ

électromagnétique. Malheureusement, l'information et la prévention en ce qui concerne les effets désastreux du champ électromagnétique d'une ligne électrique sur la santé des êtres humains sont quasi inexistantes. Que dire des motoneigistes et véhicules tout-terrain qui espèrent utiliser l'espace défriché par Hydro-Québec pour pratiquer leur sport? Que dire des gens qui cueillent encore de petits fruits des champs sous les lignes électriques? Que dire des chasseurs mangeant des animaux ayant eux-mêmes consommés de ces petits fruits? Cette réalité n'est-elle pas tout aussi importante que la présence d'OGM dans notre nourriture, question qui retient pourtant l'attention publique en ce moment? Nos craintes ne sont pas fondées sur des rumeurs, mais plutôt sur des faits véridiques. Notre position à ce sujet est d'ailleurs sans équivoque: nous ne sommes pas prêts à vivre avec les risques engendrés par le passage d'une ligne à haute tension à proximité de nos résidences étant donné l'ampleur des conséquences possibles.

En définitive, principalement pour la protection de notre patrimoine naturel, de notre économie et de nos vies, nous vous exposons notre profond désaccord concernant les intentions d'Hydro-Québec de construire une ligne à haute tension. Nous vivons dans une société démocratique où le droit de parole est un de nos plus importants privilèges. Nous utilisons donc ce droit fondamental en clamant haut et fort notre désarroi et notre opposition face à ce projet. Nous espérons que ce mémoire aura réussi à éclairer un peu mieux cette épineuse situation. En somme, la principale raison d'être de ce débat est de juger de la réelle nécessité et la pertinence de cette ligne qui rejoindrait l'Outaouais. Ainsi, nous serons en mesure de déterminer si ce "sinistre naturel" pourrait être évité et les autres alternatives, moins dommageables pour l'environnement, l'économie et la qualité de vie, qu'Hydro-Québec pourrait privilégier, sans pour autant nuire à nos voisins de l'Outaouais advenant une autre panne majeure. Nous, votre relève, croyons qu'il existe certainement une solution équitable qui serait tout aussi profitable à notre région qu'à celle de l'Outaouais. Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous portez à cette question, puisque notre inquiétude est mise à rude épreuve dans cette histoire, aussi bien pour tous les impacts auxquels nous pensons, mais aussi pour tous les impacts auxquels nous n'avons encore eu le loisir de réfléchir.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués,


Gilbert Trudel,

Au nom des jeunes partageant
aussi mon opinion.